



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation**

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation**

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Pierre Paradis	1
Document déposé	1
Élection du vice-président, M. Janvier Grondin	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée

Mme Charlotte L'Écuyer

M. Albert De Martin

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection du président et du vice-président

(Onze heures cinquante-quatre minutes)

Le Président (M. Bissonnet): S'il vous plaît! Je vous demande votre collaboration. Alors, je déclare ouverte la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Un peu, un rappel de la procédure. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 23 mai 2007...

Des voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): ... — s'il vous plaît, un peu de silence, là — que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président,
M. Pierre Paradis**

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. Mme la députée de Pontiac.

Mme L'Écuyer: M. le Président, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, je propose que M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, soit élu à la présidence de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Le Président (M. Bissonnet): Et vous avez une lettre aussi.

Mme L'Écuyer: J'ai une lettre aussi du leader. Je la dépose?

Le Président (M. Bissonnet): Oui. Alors, vous allez déposer cette lettre, que M. Paradis accepte cette proposition.

Mme L'Écuyer: M. Paradis accepte...

Document déposé

Le Président (M. Bissonnet): Alors, ça va. Alors, est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): De la part du groupe de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, du groupe parlementaire formant le deuxième parti d'opposition, elle est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Donc, je déclare le député de Brome-Missisquoi président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

**Élection du vice-président,
M. Janvier Grondin**

Alors, je suis prêt maintenant à recevoir des candidatures à titre de vice-président de la commission.

M. De Martin: M. le Président, je fais motion pour que le député de Beauce-Nord soit élu vice-président.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du parti formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Et, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Il me fait un grand plaisir de déclarer élu M. le vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, M. le député de Beauce-Nord. Félicitations, M. le député.

Et, sur ce, les travaux de la commission sont ajournés sine die. Et je vous souhaite un bon dîner.

(Fin de la séance à 11 h 57)